

FRENCH UNDERWATER FEDERATION

Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques.

Assemblée Générale Ordinaire de Nantes 2022

Rapport moral du Président pour la saison fédérale 2022

Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs associatifs, Mesdames et Messieurs les responsables des structures commerciales, Chères et chers membres licenciés de notre Fédération.

Comme je l'écrivais dans un récent éditorial de Subaqua, le champ et le périmètre de notre communauté fédérale ont été très impactés par les crises récentes plurielles : informatique et sanitaire, économique et financière, politique et démocratique, issues en héritage d'un passé récent. Dans ce contexte délicat et incertain, pendant la saison fédérale 2022 allant du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022, la question centrale a été de comment créer des conditions favorables pour adapter notre fédération au futur de la société, aux enjeux de demain, à l'évolution des modèles économiques et aux attentes de nos licenciés et de nos structures. Public jeune ou senior, valide ou moins valide, des terres intérieures aux littoraux en passant par les territoires ultramarins.

Dire que la saison écoulée a été particulièrement difficile est presqu'un pléonasme. L'on pourrait la partager en trois segments :

1/ Une partie allant jusqu'au rendu du jugement du tribunal à mi-décembre

Où la force du projet, l'énergie du collectif, la transparence de nos bilans ont permis de faire face.

Ceci malgré les aléas du confinement (souvenez-vous du pass'sanitaire et la rentrée piscine), les soucis récurrents du système informatique (se stabilisant avec la TMA mise en place), la mise en place de l'Honorabilité imposé par la loi aux fédérations sportives et le cafouillage initial du développement d'Isia en septembre, enfin la croissance de plus de 300% des tarifs d'assurance pour la RC à assumer pour la nouvelle saison !...

Quelques repères positifs :

- *Avec le chemin de la sobriété des frais généraux du siège pour les dirigeants, tout en conservant un soutien financier majeur envers les commissions nationales pour une relance des activités.
- *Le nécessaire soutien envers nos 2.500 structures en début de saison de la rentrée fédérale avec 50 euros de réduction du coût d'affiliation de chacune.
- *Les résultats historiques sportifs en « Or » à l'automne, aux championnats du monde en particulier en eau libre de NAP et Apnée. Merci à nos athlètes et à toutes nos commissions, forces vives de la FFESSM.
- *La validation officielle du Ministère des disciplines en statut de haut-niveau, passant de une à trois.

- *Le siège national fédéral nécessitait une vitale réorganisation avec le recrutement du personnel manquant au service licences et brevets, le départ de l'ancien Directeur suite à son licenciement notifié mi-septembre, géré avec l'avocat chargé des affaires de droit social de la fédération, départ dont les conséquences financières favorables seront visibles fin 2023, ceci sans réembaucher sur ce poste dans le cadre d'économies nécessaires vu le contexte financier fédéral.
- *Retour de la FFESSM dans la famille de CMAS Europe, quittée depuis 2014. Participation enrichie au sein de CMAS Monde dans de nombreuses commissions d'activités tant sportives, scientifiques que pour la technique. Avec obtention de la présidence du comité sportif international (Michel Gaunard) et de la vice-présidence de la CMAS (Alain Germain).
- *Développement de l'offre de l'activité physique adaptée et du sport sur ordonnance dans le cadre des activités subaquatiques. La FFESSM s'engage dans le sport santé avec la diffusion du carnet de suivi du pratiquant sport santé et la formation réelle de cadres.
- *Signal très tangible que celui du colloque national des Jeunes mi-décembre (juste avant le rendu du tribunal), deux journées très productives pour une fédération dont la moyenne d'âge du licencié a augmenté de 10 ans en vingt ans. Mais la mise en place secondaire des orientations a dû en être stoppée brutalement de même que les travaux avec la Commission Technique sur le rajeunissement pour respecter le rendu du jugement ne permettant que la gestion a minima des affaires courantes par l'exécutif jusqu'à la tenue de nouvelles élections.

2/ <u>Voilà l'intérim entre le rendu du jugement et la nouvelle AG élective à programmer en avril</u> Moment de tumulte et d'instabilité qui aurait pu faire couler la fédération.

Soyons lucide, cette période 4 mois a été une catastrophe pour notre fédération. Image négative tant intérieure qu'extérieure, dérapage financier sur cette période lié à la fragilité extrême de l'exécutif réduit.

Il aura fallu beaucoup de résilience dans une fédération fragilisée pour que ce qui avait été décidé officiellement bien en amont se déroule : comme l'enquête nationale sur le Bénévolat qui a reçu 2.000 participations au final, le Pass'découverte simplifié et revisité dans sa délivrance pour simplifier la vie des clubs, le premier stage national sport santé de Lyon fin février intégré dans une priorité des politiques publiques, le colloque national Handisub fin mars à Marseille avec présence de la FFH et de la FSA et de fédérations étrangères (source du projet Européen Erasmus sport, avec des subventions pour 2023), installation du plan national de prévention et de lutte antidopage grâce au médecin référent.

Cette période de flou de l'exécutif politique de la FFESSM a engendré des conséquences négatives :

- *Report sine die fin décembre de la convention tripartite avec le Ministère de la Transition Ecologique et celui de la Mer qui visait des objectifs concrets d'engagement en faveur de la connaissance des milieux subaquatiques à travers nos sciences participatives. Quel dommage.
- *Report du Contrat de délégation avec l'Etat sur juillet. Celui-ci devait se signer en mars, après la signature du contrat d'engagement républicain validé le 10 décembre.
- *Mise en sourdine du projet de transition numérique pour nos formations avec une plateforme d'e-learning.
- *Fragilisation de l'intervention fédérale sur les débats de la filière professionnelle, qui aurait pu aboutir pour le DEJEPS à une perte d'équivalence d'UC pour nos moniteurs fédéraux, dans le cadre de France compétences pour le RNCP.

Une note d'optimisme néanmoins avec un focus réussi sur le Salon de la plongée de Paris, reporté de début janvier à mi-mars. Coup dur que ce report pour nos finances et les nombreux bénévoles investis depuis plusieurs mois dans l'organisation du nouveau stand fédéral. Un stand co-construit avec les commissions pour ses espaces. Avec un nouveau souffle aussi dans les supports de communication conçus en automne (flyers et 3 médias vidéos).

Je tiens à adresser de chaleureux remerciements à tous les élus de l'équipe nationale et à tous les salariés du siège et en particulier à Sophie Maes nommée directrice administrative en janvier. Ainsi qu'au conseil des sages en la personne de René Cavallo pendant cet intervalle pour permettre une AG élective plus sereine. Face aux difficultés, la solidarité et l'engagement ont permis de maintenir le cap dans l'authenticité des valeurs.

3/ Enfin arrive la période après l'AG ré-élective d'avril de Lyon

Et son plébiscite pour l'équipe que j'ai l'honneur de diriger.

La conduite du changement a recommencé au lendemain même de cette AG. Nous avions trois jours pour répondre à l'appel à projet de l'Agence Nationale du Sport sur la transition numérique : notre projet de digitalisation des pratiques à partir d'e-learning pour l'enseignement du niveau 1 et d'une plateforme de formation qui se verront récompensés par une subvention particulière de l'ANS, confirmée récemment. La suite appartient à la nouvelle saison fédérale 2023.

La priorité du rajeunissement de la filière plongée a été aussi mise en application immédiatement, avec des travaux harmonisés avec la commission technique nationale et la commission médicale et de prévention que je souhaite remercier ici. Ainsi ont été validés en mai et juin le PE12 m à 10ans (au lieu de 12ans), le niveau 1 et PE 20 m à 12ans sans avoir besoin de dérogation, le PE 40m à 14ans (au lieu de 16ans) avec des conditions de pratique dans la courbe de sécurité sans paliers obligatoires.

Et tout début septembre, l'autonomie à 16 ans pour le niveau 2 avec le PA 20m, l'autonomie à 17 ans pour le PA 40m... problème essentiellement réglementaire qui nécessite une modification ponctuelle du Code du sport de l'article 322-88 sur laquelle j'œuvre avec le DTN envers la Direction des sports. La suite appartiendra à la nouvelle saison 2023.

La politique de motivation et de valorisation des jeunes se poursuit aussi avec certaines de nos commissions sportives pour l'Initiateur sport à 16 ans.

Déblocage en mai-juin de certains dossiers en attente, avec reconnaissance officielle par l'UICN France (Union internationale de conservation de la nature) pour notre fédération comme membre de droit (et non plus comme simple membre observateur), et obtention du label Esus en tant qu'entreprise à mission de l'économie sociale et solidaire. Notre modèle est au cœur des grands défis d'aujourd'hui et de demain. Labélisation aussi de la FFESSM, Terre des Jeux 2024 par le comité d'organisation des JO, opportunité pour nous tous de faire découvrir nos disciplines au plus grand nombre, au travers des relais de communication.

Notre chargée de mission Développement Durable, Claire, va nous quitter pour devenir autoentrepreneur, le budget dégagé sur cet emploi va être redirigé ailleurs pour permettre de financer un vrai chef de projet informatique en prestation de service (2 jours par semaine au départ), seul moyen efficace de mettre de l'ordre dans nos relations avec les diverses sociétés intégrant notre S.I et donc mieux servir nos clubs. Ce qui est une de nos priorités. Car ce Système Informatique depuis 2019 demeure encore un talon d'Achille pour notre fédération et toutes nos structures.

Les relations avec l'Etat : Nous avons eu la signature du Contrat de délégation de l'olympiade avec la Ministre des sports le 28 juillet. Et la validation du plan de performance fédérale pour le Haut-niveau par arrêté du 22 juin, géré par le DTN pour nos trois disciplines reconnues.

Comme d'autres fédérations, nous avons plaidé à plusieurs reprises notre cause pour un accès au fonds d'urgence de compensation pour la saison fédérale 2022 suite à la chute des licences (principale ressource financière de la FFESSM) et suite à la perte financière importante de certaines opérations annulées ou reportées en raison de la Covid en janvier passé. L'aide exceptionnelle obtenue auprès de l'Agence Nationale du Sport a été confirmée en août.

Bilan des parts territoriales de l'Agence Nationale du sport coordonné par le Président adjoint et le DTN : 136 demandes de clubs, 40 Codeps et 14 Régions, ce quota de 44% ne permet pas encore d'atteindre la proportion de 50% de parts pour les clubs, exigée par l'ANS. Certaines régions ont encore trop peu de demandes de clubs.

Via santé mutuelle d'AG2R La Mondiale a offert avec la rentrée fédérale pour nos licenciés et leurs familles des solutions de complémentaire santé. Ceci suite aux rencontres de juillet par l'intermédiaire de notre assureur historique. Avec des garanties supplémentaires spécifiques à la plongée pour certains soins (masque à votre vue, parodontologie...).

Validation de l'Europe sur un projet Erasmus + Sport pour 2023, piloté par la FFESSM et en coproduction avec Belgique et Luxembourg sur synergie Handiplongée (inclusion, santé et solidarité) subvention d'un montant de 60.000 euros pour 2023.

Travaux cet été sur l'organisation pour septembre du Forum des OD « ensemble, participons à la fédération de demain », avec un riche programme de sujets et d'échanges. De même avec les premières réflexions sur nos futures modifications statutaires en vue de l'AGE de Nantes. La société et le mouvement sportif évoluent. Nos statuts vont faire de même pour être en phase avec la loi visant à la démocratisation du sport du 2 mars 2022 et envers certains de nos engagements électoraux... Ce sera le sujet de notre AGE...

Pour conclure, Notre politique volontariste à venir sera contrainte sur le plan financier. Elle est fonction de nos forces et de nos faiblesses, visant à chercher des solutions et à adapter et diversifier notre modèle économique pour une Fédé forte et ouverte. Le Trésorier Général abordera les choix pris avant l'été en vue du prévisionnel 2023 pour équilibrer enfin le budget déficitaire depuis plusieurs années suite à la crise informatique fédérale puis économique mondiale. Des efforts à tous les étages ont été demandés (dirigeants, siège national, commissions, comités régionaux) avec des décisions courageuses pour la saison 2023. Les conséquences humaines et financières de la crise plurielle seront en partie longues à absorber et à réparer. L'avenir repose sur la confiance des parties prenantes dans le vivre ensemble de notre FFESSM où chacun se doit de construire. Ce qui compte, ce n'est pas le rétroviseur, c'est de regarder vers l'avant, vers demain.

Frédéric Di Meglio, Président de la FFESSM